

Relevé de décisions de la Commission de la recherche restreinte du Conseil Académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du **16 mai 2025**, la commission de la recherche restreinte (CRR) :

- A approuvé les demandes de codirection de thèse formulées par mesdames :
 - ❖ Valérie Bonnardot, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Solène Croci, Chargée de recherche non HDR au CNRS
 - ❖ Katell Hernandez-Morin, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Lise Lemoine, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
- A approuvé les demandes de codirections de thèse formulées par messieurs
 - ❖ Baptiste Brun, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Léo Charles, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Yohann Rech, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Pim Verschuuren, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
- A examiné la demande de direction de thèse formulée par monsieur Emmanuel Parent, Maître de conférence non HDR à l'Université Rennes 2 et a émis un avis favorable pour une codirection de thèse
- A rejeté la demande de codirection de thèse formulée par madame Gaëlle Sempé, Maîtresse de conférence non HDR à l'Université Rennes 2
- A reporté la demande de rattachement à l'unité de recherche ESO formulée par Madame Clélia Gasquet-Blanchard, MCF à l'EHESP à une séance ultérieure
- A reporté la demande d'éméritat de monsieur Patrick Harismendy, Professeur à l'Université Rennes 2 à une séance ultérieure

Le 22 mai 2025,

Le Président du Conseil Académique restreint,

Emmanuel GUISELIN

